

Journal Info Saint Simon

Bonne
Année
2025

LE MOT DU MAIRE

Chères Saint Simonaises, Chers Saint Simonais,

Nous sommes sur une nouvelle année qui sera accompagnée de nouveaux projets. En effet, le rôle des élus tel que nous le concevons est de maintenir l'action de réalisations pour le service de la population, tel que :

- la mise en place de l'épicerie API
- le point service ruralité La Poste à la mairie
- les travaux (prévus en mars 2025) du futur Dojo dans l'ancienne salle du marché
- le cabinet paramédical près de l'église
- l'ouverture d'un bureau ADMR à la place de l'ancienne mairie
- l'école privée alternative « Les Ailes Vertes » a ouvert un collège.

Nous n'imaginons pas que l'année à venir soit dépourvue de projets. Le lotissement « Le Clos de la Maine », situé route d'Agudelle, doit voir le jour dans le premier semestre 2025 et d'autres constructions dont deux lotissements privés de 4 et 6 lots sont en cours de réalisation.

Nous espérons que ces programmes d'aménagement foncier que nous menons feront évoluer les choses et amèneront des primo accédants sur nos communes rurales car en début d'année scolaire, nous avons eu la mauvaise nouvelle de la confirmation de fermeture d'une classe sur le RPI. Ce ne fut pas une grande surprise car depuis plusieurs années, nos projections nous faisaient penser que l'échéance était inéluctable. La démographie est en baisse au niveau national et nous n'échappons pas à cette règle.

Aussi, l'association communale de chasse agréée (A.C.C.A) sera relogée dans un lieu beaucoup plus adapté à la passion de la nature. La salle qu'elle occupe actuellement sera récupérée par la mairie pour en faire une salle de conseil municipal et de mariage. De ce fait, afin de pouvoir effectuer des économies, les travaux de réhabilitation de la forge seront réalisés différemment et sur le long terme.

De même que « l'habitat inclusif », dont nous menons le dossier depuis 3 ans, devra être réalisé autrement. Nous avons obtenu la validation du Département et du CNSA et restons dans l'attente d'un agrément. Il nous faut donc faire preuve d'imagination et revoir la copie vraisemblablement avec un investisseur.

La situation actuelle ne vous aura pas échappé, l'heure est à l'économie et de nombreuses aides et subventions ne nous seront plus accordées et d'autres revues à la baisse. Malgré l'augmentation des impôts fonciers que nous subissons, tous ces projets sont réalisés sans augmentation de la part communale et ce, depuis le début de notre mandat.

Au 1^{er} janvier 2025, des changements sont prévus notamment concernant la limitation du nombre de passage à la déchèterie à savoir 24 passages par an et par foyer (un badge correspondant par foyer) et pour les ordures ménagères résiduelles, les sacs transparents vont remplacer les sacs noirs (cf. p 21 et p. 22)

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble des agents municipaux, je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite une très belle année 2025.

Le Maire,
Jean-Marc THOMAS

UN MOT SUR LES FINANCES...

L'actualité et les médias annoncent une baisse des rentrées financières pour les communes. Pour l'instant, notre commune n'enregistre pas de baisse significative. Cependant, nous n'avons pas les chiffres des dotations 2025. Néanmoins, lors de financement concernant nos investissements, nous avons d'ores et déjà été informés de la baisse de nos subventions de la part de l'État et du Département. L'endettement de la commune est maîtrisé. En 2025, la commune va devoir faire appel à l'emprunt pour financer la viabilisation de son futur lotissement. Il sera remboursé au fil des ventes des parcelles.

Mr Didier NOCQUET, adjoint en charge des finances et de l'urbanisme

RETOUR DES SERVIETTES EN TISSU À LA CANTINE

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le gaspillage et de la préservation de l'environnement, la commune a décidé d'instaurer le retour des serviettes de table en tissu au sein de la cantine scolaire. Cette initiative vise à réduire l'utilisation des serviettes en papier et s'investir dans une démarche écologique.

Les parents ont été informés de cette décision qui est mise en place depuis le début de l'année 2025. L'entretien est effectué par les services de la mairie afin d'assurer la continuité pour chaque repas.

PROJET DES 1000 DOJOS

La commune a été retenue pour le programme « 1000 Dojos », porté par la Fédération Française de Judo. Ce programme a pour objectif de créer des lieux socio-éducatifs accessibles, diversifiés et adaptés permettant la pratique du judo.

Ce futur projet se situera dans l'ancien local du marché des producteurs avec un second accès par la cour, ce qui permettra aux enseignants et aux élèves d'accéder à cette salle pour leurs activités.

DEFI FOU : 1 Km = 1 €

Marie-José DÉTHIER, 78 ans, effectue un périple de 10 000 Km à pied pour une bonne cause : récolter des fonds pour l'association **LM Petits Pas**, créée afin d'aider deux enfants, Lucas et Marius, âgés de 9 ans, infirmes moteurs cérébraux. Elle était de passage à St Simon de Bordes.



REPAS DES AÎNÉS

Samedi 12 octobre 2024, les communes de Villexavier, Agudelle et Saint Simon de Bordes ont fêté leurs aînés en leur offrant le repas. 136 personnes ont répondu présentes et ont pu profiter de l'animation musicale.

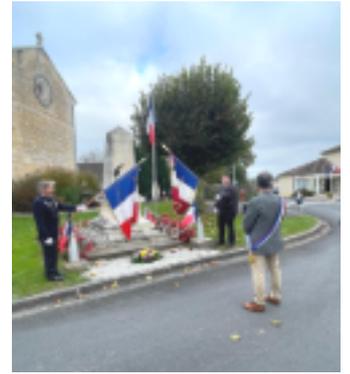


CRÈCHE DE NOËL : Une tradition bien ancrée

En décembre, l'édification de la crèche à l'église par Henri Constantin annonce que les fêtes approchent à grands pas.

COMMÉMORATION

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en petit comité devant le monument aux Morts. A la fin de la lecture par le maire du discours ministériel, une minute de silence rendant hommage aux Morts pour la France a été observée après le dépôt de gerbes.



VŒUX DU MAIRE



Ce samedi 4 janvier 2025, la municipalité avait convié les administrés pour la traditionnelle cérémonie des vœux : l'occasion pour le maire, entouré de ses conseillers, de présenter ses vœux pour cette nouvelle année ainsi que les projets en cours et à venir sur la commune et de dresser un bilan sur ceux mis en place depuis le début du mandat. Mr Christophe Cabri, vice-président du conseil départemental de la Charente-Maritime et maire de Jonzac, Jacky Quesson, président de l'AMF 17, Pascal Markowsky, député de la 4ème circonscription de la Charente-Maritime et certains maires ont répondu présents à l'invitation. Un moment convivial qui a été clôturé par la coutumière galette des rois.

LA VIE PAROISSIALE

PAROISSE SAINT EUTROPE EN PAYS JONZACAIS

Administrateur : Père Anthony DEL CASTILLO

Vicaire : Père Gustavo DOMENECH

Presbytère de Jonzac tél : 09.52.17.13.86

Adresse mail : paroissedejonzac@gmail.com

Permanences :

mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h

Site internet : <http://saint.eutrope.free.fr>

CATÉCHISME

Pour les enfants de 4 à 11 ans, le catéchisme a lieu les 1^{er} et 3^{ème} dimanches de chaque mois de 9h30 à 11h aux salles paroissiales de Jonzac, suivi de la messe à 11h à l'église.

CALENDRIER DES MESSES

JANVIER 2025	FÉVRIER 2025	MARS 2025
	Samedi 1 – 17 h St Hilaire Dimanche 2 – 11 h Jonzac	Mercredi 5 – 9 h Jonzac Cendres – 18 h Clam
Samedi 11 - 17 h Vanzac Dimanche 12 - 11 h Jonzac	Samedi 8 – 17 h Fontaines d'O. Dimanche 9 – 11 h Jonzac	Samedi 8 – 17 h Léoville Dimanche 9 – 11 h Jonzac
Samedi 18 - 17 h Réaux Dimanche 19 - 11 h Jonzac	Samedi 15 – 17 h Vanzac Dimanche 16 – 11 h Jonzac	Samedi 15 – 17 h Champagnac Dimanche 16 – 11 h Jonzac
Samedi 25 - 17 h St Simon de B. Dimanche 26 - 11 h Jonzac	Samedi 22 – 17 h Meux Dimanche 23 – 11 h Jonzac	Samedi 22 – 17 h Villexavier Dimanche 23 – 11 h Jonzac
	Samedi 1 – 17 h Tugéras Dimanche 2 – 11 h Jonzac	Samedi 29 – 17 h St germain de L. Dimanche 30 – 11 h Jonzac

Les mercredis à 9 h : Messe à la chapelle des salles paroissiales de Jonzac

Les vendredis à 10 h : Adoration suivie de la messe dans l'église de Jonzac

NOUVEAU PRÊTRE

Le Père Steve ONGUENE arrivé en septembre 2023 dans notre paroisse en tant que vicaire est parti fin juillet 2024 pour Gènes en Italie. Il est remplacé depuis août 2024 par le Père Gustavo DOMENECH, qui vient d'Argentine et appartient, comme notre prêtre administrateur le Père Anthony DEL CASTILLO, à l'Institut du Verbe incarné.

ÉQUIPE PASTORALE

La nouvelle équipe pastorale a été nommé officiellement le dimanche 3 novembre 2024 à Jonzac au cours de la messe célébrée par le vicaire épiscopal, le Père Bertrand MONNARD. Ses membres sont les suivants :

- Sœur Gracia Pleina, Sophie MITON, Mary-Jo MORAMDIÈRE, Pascal ANDRÉ et Cécile L'HUILIER.

Chacun a reçu sa lettre de mission qui précise son rôle en tant que partenaire des prêtres dans la conduite et la direction de notre paroisse. Ils se sont engagés pour une durée de trois ans, renouvelable au maximum deux fois.

AUMÔNERIE DES JEUNES

Les collégiens se retrouvent un vendredi sur 2 de 17h30 à 20h30 aux salles paroissiales avec un repas partagé.

Les lycéens se retrouvent un vendredi sur 2 de 18h à 19h aux salles paroissiales.

Pour tous les jeunes, un temps de jeux, chants et prière est proposé un samedi par mois à 19h30 avec un repas partagé.

N'hésitez pas à prendre contact avec la paroisse si vous connaissez un enfant ou un jeune qui souhaiterait rejoindre l'une des équipes, il n'est pas trop tard !

Mme Sylvie CHAILLAUD

SPECTACLE DE NOËL

Le samedi 21 décembre à 17h, nous étions très nombreux dans la chapelle de la Sagesse de Jonzac à assister au spectacle de Noël organisé par la paroisse.

Tout d'abord, nous avons pu découvrir une crèche vivante animée par les enfants du catéchisme qui interprétaient diverses scènes telles que l'Annonciation, la visite de Marie à sa cousine Elisabeth, la Nativité, les rois mages... en même temps qu'étaient lus les textes bibliques correspondant à ces scènes. Ils étaient accompagnés par la chorale paroissiale qui nous a ensuite donné un magnifique récital de chants de Noël.

Pour terminer, nous avons eu le plaisir d'écouter une deuxième chorale constituée des prêtres et des religieuses de notre paroisse qui sont originaires d'Amérique du Sud (Pérou, Argentine...) ils nous ont interprété de très beaux chants traditionnels de leurs pays, accompagnés à la guitare.

Merci aux deux chorales, aux enfants et leurs accompagnateurs pour ce joli spectacle de Noël !

Mme Sylvie CHAILLAUD



LA CRÈCHE VIVANTE



LA CRÈCHE À L'ÉGLISE DE JONZAC



LA CHORALE PAROISSIALE





LIBERTY 44
33, Rue du Cognac
17800 PONS



**COMMÉMORATION POUR LES 80 ANS DE
L'EXÉCUTION DE 5 RÉSISTANTS
DANS LE MAQUIS DES HILLAIRETS
1944 - 2024**



Samedi 27 Juillet 2024, la cérémonie s'est déroulée au monument édifié à l'endroit de leur massacre par les troupes Allemandes.

De nombreuses personnes ont pu assister à cette commémoration des 80 ans dont le fils de Mr BOISLEAU Noël.

Les descendants de Mr BORDIER Robert s'excusant de ne pas avoir pu venir, ont transmis à Mr ROUSSEAU Cédric, ancien élu de la commune, un texte poignant de la famille relatant les faits du 27 juillet 1944.

La présence des autorités sur invitation de Jean-Marc THOMAS, maire de Saint Simon de Bordes, Christophe CABRI, vice-président du Conseil départemental et maire de Jonzac, Jacky Quesson, Président de l'AMF 17 et maire de Saint Genis de Saintonge, Mme la Sous-préfète de Jonzac Sabrina LADOIRE, la commandante de Gendarmerie de Jonzac Gabrielle PESEUX ainsi que le député Mr Pascal MARKOWSKI ont pu déposer une gerbe de fleurs en mémoire des 5 maquisards morts pour la France.

Un discours de Monsieur le maire de Saint Simon de Bordes ainsi que de Madame la Sous-préfète ont ponctué la cérémonie.

En plus des officiers présents, les associations d'anciens combattants et portes-drapeaux, élus des communes avoisinantes et habitants de St Simon ont pu assister à ce moment très solennel.

4 véhicules, 1 moto, 1 side-car, des membres de l'association du Liberty 44, en tenues d'époques de maquisards et tenues civiles pour les femmes, ont apporté à cette cérémonie une touche immersive de cette période pour l'hommage de ces 5 jeunes résistants.

Ne pas oublier, honorer et transmettre l'histoire font partie des valeurs du Liberty 44.

L'ensemble des convives ont pu se retrouver autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité de Saint Simon dont on peut remercier la qualité et tout le travail fait en amont pour nous recevoir.

Mr Rudy Arnoult



Discours fait par M. le maire :

“ Nous sommes au cœur de l’été, au mois de juillet, mais nous sommes en 1944 dans le bois des Hillairets à Saint Simon de Bordes. Depuis quelques jours, cinq patriotes sont cachés et embusqués dans le bois. Ils ont construit une cabane pour s’abriter.

René SUBERBIELLE, né le 18 décembre 1902 à Bordeaux, il avait 41 ans. Militaire de carrière, il est fait prisonnier et envoyé au Stalag VII d’où il parvient à s’évader. Il est recherché par la Gestapo de Rochefort-sur-Mer car il est membre d’un réseau de résistance. Ses supérieurs l’avaient dirigé sur le maquis de Saint Simon de Bordes.

Robert BORDIER, né le 24 septembre 1914 à Mainvilliers dans l’Eure-et-Loir. Il avait 30 ans et appartenait à un réseau de FTP de Chartres. Il avait le grade de Sous-Lieutenant. Pendant quelques temps, il vit avec son épouse à Léoville chez un ami Sous-Lieutenant des FFI, et ainsi Robert rejoint les maquisards du secteur.

Léon RENAUD, né à Luçon en Vendée en juillet 1924. Il avait 20 ans, c’était un soldat des FFI.

Noël BOILAUD, né le 25 décembre 1901 à St Julien de l’Escap. Il avait 43 ans. Il faisait partie d’un groupe de résistants saintais se servant de sa ferme près du Douhet pour héberger les personnes recherchées. Il avait échappé de peu à l’arrestation par la LVF (Légion des Volontaires Français) et il avait été dirigé lui aussi par ses supérieurs sur le maquis de Saint Simon de Bordes.

Marcel DANGER, né à Lisieux dans le Calvados le 26 janvier 1925. Il avait 19 ans. Le plus connu à Saint Simon de Bordes car il était domestique dans une famille de la commune. Il a rejoint le commando quelques jours avant, il avait dit à son employeur « Je vais rejoindre le Maquis ».

Ces cinq patriotes étaient embusqués pour préparer une action certainement liée avec la position militaire stratégique de Jonzac.

Jonzac était une place importante pour les allemands et forcément pour les maquisards.

Les poches de résistance allemandes notamment celle de Royan étaient alimentées par le dépôt de munitions de Jonzac. Un mois avant, le 30 juin, les Patriotes Pierre RUIBET et Claude GATINEAU avaient sacrifié leurs vies pour faire sauter les carrières d’Heurtebise.

Nous sommes le 27 juillet 1944 à 5h30 du matin, une colonne allemande dirigée par le chef de la Gestapo de SAINTES, Henry MEYER et composée de plusieurs véhicules, trouble la tranquillité matinale. Les habitants sont réveillés par le bruit de la troupe. Les soldats nazis envahissent le bois. Une fusillade nourrie a suivi. Les allemands ne sont pas tombés sur des lapereaux effrayés mais sur cinq patriotes déterminés à en découdre. Les échanges de tirs ont duré pour certains témoignages jusqu’à trois heures. Deux patriotes ont été tués dans l’échange et trois d’entre eux ont été blessés et capturés par les soldats allemands. Les nazis ont également subi de lourdes pertes.

Malheureusement, la monstruosité nazie ne se contente pas seulement de la mort, la torture fait aussi partie de la logique barbare, c’est le calvaire épouvantable subi par nos valeureux patriotes avant d’être abattus.

C’est ainsi qu’ont lutté et qu’ont succombé les cinq Héros dont nous honorons aujourd’hui la glorieuse mémoire. Sans rentrer dans le détail de la barbarie nazie, les cinq patriotes ont été inhumés dans le cimetière de Saint Simon de Bordes. Aujourd’hui, seule la sépulture de Monsieur Marcel DANGER reste à Saint Simon de Bordes. Il est honoré le 8 mai et fleuri par la commune.

Messieurs René SUPERBIELLE, Noël BOILEAU, Robert BORDIER, Léon RENAUD et Marcel DANGER formaient les chaînons de la Résistance armée contre l’occupant, pauvre en matériel mais ardente d’un magnifique patriotisme.

MERCI MESSIEURS de nous avoir permis de vivre dans un monde libre. ”



LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

MARCHÉ DE NOËL

Pour la troisième année consécutive, samedi 14 décembre 2024, le maire et le club du 3^{ème} Âge ont accueilli plus de 30 exposants dans la salle des fêtes, avec buvette et restauration sur place. Une exposition très bien réussie par les créateurs avec un panel d'objets artisanaux : peinture, bijoux, impressions 3D, broderies, cartonnage, photos... et qui a ravi un public venu nombreux. Une tombola a clôturé cette journée.



Un grand merci à tous les membres du club et aux organisateurs ainsi qu'à ceux qui ont participé aux pâtisseries et décorations de la salle, sans oublier l'aide de Mme Zanchetta avec ses talents de décoratrices.

CLUB DE MARCHÉ



Mardi 4 Juin, les marcheurs du club de Saint Simon ont organisé une marche sur L'île Madame à Port des Barques, avec le pique-nique : Un sentier très bien aménagé en bordure de mer ! Ils ont pu découvrir la faune et la flore sauvages très riches de cette île avec des carrelots.

Après le déjeuner à l'ombre des cerisiers, direction Brouage où les marcheurs ont visité ce site merveilleux avec ses vieilles pierres et son passé historique.

SORTIE À VITREZAY



Les membres de l'Âge d'Or ont pu embarqué à bord du bateau « Le Saintongeais » pour une croisière commentée de 2 heures à la découverte de l'Estuaire de la Gironde : « Le plus grand chenal de France ! » qui offrait une vue sur les prestigieux châteaux du Médoc – St Estéphe – Pouillac – L'île de Patiras et son phare – Port des Callonges – Braud St Louis.



De retour au Port de Vitrezay, les passagers ont partagé un délicieux et copieux déjeuner dans une ambiance très conviviale, tous ravis de cette journée.

Mr Alain CLAVERIE



CALENDRIER DES RENCONTRES - 1^{er} semestre 2025

JANVIER	7 - 21	MAI	6 - 20
FÉVRIER	4 - 18	JUIN	3 - 17
MARS	4 Assemblée générale - 18		
AVRIL	1 - 15 - 29	JUILLET	1 - 15 - 29

**guérisseur
magnétiseur**

Depuis 1980, j'exerce le don de soigner et guérir tous les maux par mon don. Votre faculté me permet de soigner tous types de maux :

- Maladies (Scolaires – Lumbago)
- Arthroses
- Ecchymose
- Fibromyalgie
- Kystes/abcès, rhumatismes
- Inflammations, entorses
- Vertiges
- Crampes
- Étourdissements
- Migraines
- Maux d'estomac (indigestion)

Mr Guédin philippe
tel 06 04 16 24 87

Manifestations du Comité des Fêtes 2025

« Vide Dressing »

Week-end du 15 et 16 Février

Pour les personnes qui veulent faire du vide dans leurs armoires

Soirée Théâtre avec la troupe « les Saltimbanques »

" *As tu des cacahuètes* "

Le 15 mars à 20h30

Journée pêche dans le mois d'avril

(La date n'est pas fixée)

« L'étang en fête »

Fin juin

« La Poule au Pot »

Le 29 novembre

Le Comité des fêtes est à la recherche de
son Logo

Pour ce faire, nous lançons un concours pour sa
création.

Le concours est ouvert à tout artiste avec comme
seul critère qu'il soit représentatif de la commune.

Le concours démarre à la lecture du petit journal
et se clôturera le 15 mars, le gagnant sera dévoilé
lors de l'assemblée générale fin avril.

Les projets seront à déposer à la mairie
ou par mail

cdfstsimondebordes17@gmail.com



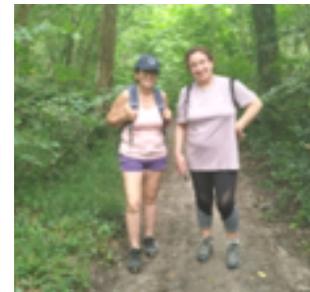
LE COMITÉ DES FÊTES

PREMIÈRE MANIFESTATION DU NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Elle s'est déroulée le 29 juin avec une balade bucolique. Environ une trentaine de personnes a participé au parcours de 8 Km où chacun a pu, à son rythme, être en connexion avec la nature et apprécier des phrases philosophiques.

Un ravitaillement était proposé à mi-chemin et le verre de l'amitié offert en fin de promenade au plan d'eau. Ce fut un moment de partage et de convivialité.

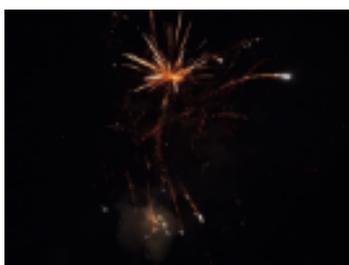
*“ Un homme qui ne marche pas,
ne laisse pas de traces ”*
Georges Wolinski



*“ J'ignore si ma vie a un sens ; mais ma
marche a un but : mettre un pied devant
l'autre ; et recommencer jusqu'à ce que
la joie s'ensuive ”*

Yves Paccalet

FÊTE DE L'ÉTANG



Samedi 7 Septembre, le Comité des fêtes a organisé une belle fête de village, en partenariat avec les associations de parents d'élèves, l'ACCA et la bibliothèque. Ce jour, la météo a contraint à organiser l'évènement autour de la salle des fêtes, initialement prévue à l'étang. Plusieurs stands, animations et jeux étaient installés ainsi qu'un atelier perles proposé par API. Les groupes de musiques, le duo Les Attachantes et Les Back up, ont animé la soirée devant 200 convives réunis pour un repas composé de grillades et de frites. Cette journée festive s'est clôturée par un spectaculaire feu d'artifice à l'étang.



QUI DIT JEU ? DIT QUIZ



Pour la soirée du 31 octobre, une première pour le nouveau Comité des fêtes qui proposait un Quiz Culture Générale concocté par Valentine. Une belle réussite pour la centaine de participants ! Les bénévoles ont animé la soirée avec des récompenses pour les gagnants. Halloween oblige, de nombreuses personnes étaient déguisées.



SAMEDI 30 NOVEMBRE : POULE AU POT



La première Poule au pot pour l'équipe actuelle, à laquelle 123 convives ont savouré ce repas accompagné par Toto et sa chanteuse.

Le Comité des fêtes remercie les bénévoles qui se sont relayés tout le week-end pour assurer les préparatifs de cette soirée, pour qu'elle se déroule dans une ambiance festive et amicale.



**RETROUVEZ TOUS LES
ÉVÈNEMENTS ET INFORMATIONS
DE LA COMMUNE**



sur notre site
www.saintsimondebordes.fr
et notre application Panneapocket
Déjà + 620 personnes nous
suivent sur l'application



Pour s'amuser tous ensemble,
le Comité des fêtes a besoin de vous

Dites nous ce dont vous avez
envie.



Théâtre
Concert
Soirées dansantes
Quiz
Karaoké
.....

Journée pêche
Après midi jeux
Balade
Caisnes à savon



Maintenant c'est à
vous :



Sortie
Brocante
Vide armoire



Déposez vos suggestions en mairie
ou sur
cdfstsimondebordes17@gmail.com



ST SIMON DE BORDES

VIDE DRESSING

Organisé par le Comité des Fêtes



**LES 15 ET 16 FEVRIER
DE 14H À 18H ET DE 9H À 17H30
À LA SALLE DES FÊTES**

Renseignement et Inscription:
cdfstsimondebordes@gmail.com
06 04 14 57 20 / 06 27 84 10 95

2 euros l'emplacement - Buvette et restauration sur place



Imprimé sur nos cartes, ne pas jeter sur la voie publique

LA RENTRÉE DES CLASSES



L'APE REPREND DU SERVICE !

À la suite de son Assemblée Générale annuelle, qui a eu lieu le 7 Octobre 2024, le bureau de l'APE s'est enrichi de nouveaux parents prêts à donner de leur temps et de leur énergie pour les enfants du RPI. Nous avons accueilli plusieurs membres en qualité de présidente, secrétaire et trésorière adjointes.

L'APE a commencé l'année sur les chapeaux de roues en participant dès la rentrée à la fête de l'étang organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Simon-de-Bordes, le samedi 7 Septembre 2024. Nous y avons tenu entre autres le bar à huîtres ainsi qu'un stand de ventes de crêpes, gâteaux faits maison, glaces et pop-corn.

Nous tenons à remercier chaleureusement les parents qui se sont investis pour que nos stands soient bien garnis et actifs tout au long de la journée.



L'APE a ensuite innové cette année en organisant un goûter sur le thème d'Halloween, le samedi 2 Novembre 2024, avec notamment une chasse aux bonbons sur la commune de Chartuzac.

Ce fut un réel succès, bon nombre d'enfants du RPI étaient présents.

Un grand merci aux habitants de la commune qui ont joué le jeu lors de cette chasse aux bonbons, la récolte a été excellente !



En fin d'année, le spectacle des deux écoles s'est tenu à la salle des fêtes de Tugéras-Saint-Maurice, le vendredi 13 Décembre 2024, sur le thème « contes » pour les maternelles et « aventure et navigation » pour les primaires. L'APE s'est chargée notamment de décorer la salle pour faire briller les yeux des petits et des grands. Nous avons également proposé une tombola de Noël, ainsi qu'une pêche aux cadeaux, ravissant ainsi petits et grands.



Au lendemain de ce spectacle, l'APE a tenu un stand au marché de Noël de Saint-Simon-de-Bordes. Vous pouviez y retrouver des créations en tout genre, dont certaines réalisées par les enfants. Nous remercions les artisans-créateurs qui nous ont généreusement offert quelques créations au profit de l'APE, ainsi que le personnel municipal pour le temps passé avec les enfants à réaliser quelques petites choses pour agrémenter le stand.

Cette année encore, l'APE innove en organisant le passage du Père Noël dans les classes. Merci aux enseignantes qui ont rendu cela possible sur un temps de classe. Les enfants du RPI se sont vus remettre par le Père Noël un paquet contenant un livre, un chocolat et un fruit.

Enfin, en parallèle de tout cela et pour permettre à ces manifestations de voir le jour, l'APE continue de se mobiliser en proposant les traditionnelles ventes de madeleines Bijou, qui remportent à chaque fois un franc succès ; ainsi que des ventes de fromages de nos régions et de chocolats de Noël en fin d'année.

Nous avons également participé aux emballages cadeaux au sein d'Intermarché à Montendre sur deux week-ends de décembre 2024.

Les prochaines ventes de madeleines Bijou auront lieu en février puis en juin.

D'autres manifestations se profilent et restent à définir pour 2025 ! Gardez l'œil ouvert !

Nous rappelons que l'APE ne pourrait vivre sans bénévoles, nous continuons à rechercher des bénévoles pour chaque nouvelle manifestation.

L'équipe de l'APE

LA GARDERIE



Depuis le début de cette rentrée scolaire, nous accueillons environ une vingtaine d'enfants à la garderie du matin et du soir. Ils profitent des activités proposées, des jeux...et pour Noël, ont confectionné de magnifiques décorations, des dessins...

Aussi, depuis 2023, nous recyclons les feutres et stylos usagés.

L'après-midi, à la sortie des classes, les enfants ont un goûter offert par la mairie.

Nous faisons un appel aux mamans et papas bricoleurs, qui pourraient nous confectionner des nichoirs en bois brut à déposer à la garderie et, qui à l'issue, seront peints et décorés par les enfants de la garderie.

Ces nichoirs seront installés autour de l'étang ou dans le bourg afin de consolider la bio diversité déjà très présente sur la commune et aux alentours.

Nous vous remercions dès à présent de l'intérêt porté pour cette action.



La garderie vous souhaite une très belle année 2025 !



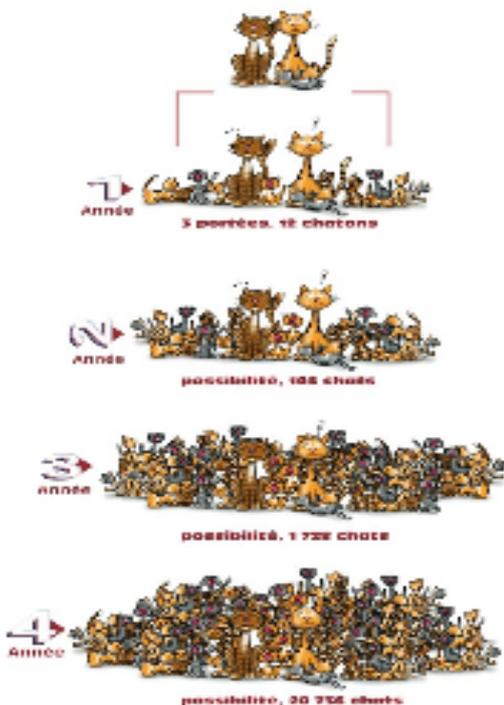
LES CHATS ERRANTS

Notre village connaît une recrudescence de la population féline ces derniers temps.

Nous invitons les propriétaires de chats à faire stériliser leurs animaux de compagnie.

L'identification d'un animal de compagnie est obligatoire, c'est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie.

La prolifération du chat



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
 Toiles (réfection de toiture) : **DP**
 Auvent, préau
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : **DP**
 • > 20 m² : **PC**
 Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
 • < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 • < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
 • Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
 • Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
 • Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
 • Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : **DP**
 • > 20 m² : **PC**
 • Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
 • < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
 • < 100 m² ouverte : **DP**
 • < 100 m² avec couverture < 1,90 m de haut : **DP**
 • > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 40 m² : **DP**
 • > 40 m² : **PC**

CABANE BOIS OU BÉTON
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : **DP**
 • > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
 • Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
 • Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
 Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire



Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

Une solution qui bénéficie à toutes et tous.

Simple et gratuite, la dématérialisation de votre dossier est possible depuis le site web :

<https://webads.haute-saintonge.org/NetADS/sve/CCHS17>

Je me connecte avec FranceConnect

ou avec votre compte utilisateur personnel pour l'inscription et la validation de votre dossier en ligne.



Je me connecte avec mon compte

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

ou votre numéro de carte de visite

Se connecter

- 1 Connectez-vous avec votre compte FranceConnect ou en créant un compte.
- 2 NetSVE® vous guide dans la saisie de votre demande (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager...)
 * SVE = Saisie par Voie Électronique
- 3 Déposez vos pièces numérisées (plan de situation, plan de masse, coupes, notice etc...)
- 4 A la fin de la saisie, enregistrez vos justificatifs de dépôt de votre demande : l'accusé électronique d'enregistrement et le Cerfa pré-rempli.
- 5 La mairie est notifiée du dépôt en ligne de votre dossier. Elle le vérifie, le numérote et l'enregistre. Vous recevez un accusé de réception électronique stipulant le n° du dossier et le début de délai d'instruction.
- 6 Suivez l'avancement de votre dossier à tout moment sur NetSVE.

Dépôt / Réception

Notification

Complétude

SUMI

En ligne

Les du patrimoine numérique

INAUGURATION DE LA SUPÉRETTE



Jeudi 1^{er} août, implanté à l'entrée du bourg, le nouveau commerce de proximité a été inauguré en présence d'une centaine d'habitants et quelques élus qui ont pu, pour certains, découvrir le principe de la supérette connectée. Avec plus de 700 références, elle permet de faire ses courses du quotidien, de 5h à 22h et 7j/7.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Simple comme Apl !

1



Je crée mon compte en moins d'1 minute, et j'obtiens mon QR code unique : ma clé de la supérette !

2



Je scanne mon QR Code à l'entrée et "Whou !", la porte s'ouvre !

3



Je fais mes courses en toute liberté ! Je passe à la caisse automatique, et je règle avec ma carte bancaire.

4



Je sors avec mes achats et j'accède à tous mes reçus dans mon espace client.

St SIMON de BORDES

Samedi 5 et Dimanche 6 Avril 2025*

8 h – 12 h
14 h – 18 h



Pêche à la truite

Organisée par l'A.C.C.A

OUVERT LE DIMANCHE

POUR LES PÊCHEURS
DU SAMEDI

Repas 12 € au local des chasseurs

**BOISSONS
SANDWICHES**

INSCRIPTIONS AU
06.30.99.55.96 – 06.31.42.41.45

* les dates peuvent varier suivant le lâcher de truites

LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque vous informent de l'achat de nouveaux livres pour enfants et adultes ; policiers, romans... Ils vous invitent à venir le jeudi à partir de 16h30 avec vos enfants qui seront heureux de vous faire découvrir ce lieu qu'ils investissent à la pause méridienne. Le jeudi midi, les enfants font des dessins, des poésies... en lien avec les travaux des classes.



**La bibliothèque
est ouverte
tous les jeudis
de 13h à 17h30**



LE RECENSEMENT

Il y a quelques mois, vous avez reçu la visite d'un agent recenseur dans le but de savoir comment évoluait la population de notre commune.

Ce genre d'exercice débuta en France en 1793, c'est-à-dire après la Révolution qui avait aboli la royauté. Il n'y avait plus que des citoyens répartis sur tout le territoire.

Les premiers chiffres dont nous disposons datent de 1793. Notre commune comptait 905 habitants. Tout au long du 19ème siècle, la population n'a cessé de diminuer : 955 en 1800 et 625 en 1901, à l'exception de l'année 1866, ceci étant dû à l'arrivée d'Alsaciens qui ne voulaient pas devenir Allemands.

Au cours des années suivantes, Saint Simon connu l'exode rural. Les jeunes qui avaient bénéficié de l'Ecole Publique obligatoire, ne restaient plus à la ferme et partaient travailler en ville. De 640 habitants en 1906, on en comptait plus que 503 en 1968.

Mais n'oublions pas les 3 guerres.

Depuis, grâce au développement des moyens de locomotion, à la ville de Jonzac avec le collège, le lycée, l'usine de poissons, les tonnelleres, les laiteries, la SNCF (pour l'entretien des voies), l'hôpital... la population n'a cessé d'augmenter : 519 habitants en 1962 et 773 en 2021.

Sommes-nous arrivés à un maximum ? Lors du dernier recensement (1^{er} janvier 2025), nous ne sommes plus qu'à 781 habitants (chiffre officiel INSEE). Il y a de nombreuses maisons qui ont été construites. De plus, grâce aux thermes, Saint Simon de Bordès reçoit beaucoup de curistes et n'oublions pas les projets de constructions dans le bourg qui devraient voir le jour dans les prochaines mois.

SOS VILLAGE D'ENFANTS

De tout temps et pour de multiples raisons des enfants se sont retrouvés sans parent. En général, dans tous les départements, les services sociaux se chargent de placer ces enfants dans des familles d'accueil. Dans notre commune, plusieurs familles ont assumé cette tâche très délicate pendant de nombreuses années. La plupart du temps, les familles se chargeaient d'un seul enfant car cette fonction était souvent très difficile à assumer. Lorsqu'il y avait des frères et sœurs, ils étaient séparés, ce qui ne facilitait pas leur adoption.

En Autriche, en 1946, l'idée a été de créer un village réunissant les femmes célibataires à qui on confiait une fratrie, encadrées par des responsables sociaux.

En France, c'est en 1956, dans le Nord de la France, qu'une association se créa sur ce modèle et s'intitula « SOS Village d'Enfants » en accord avec les services sociaux.

Aujourd'hui, il existe 17 villages en France en fonctionnement et 2 sont en construction dans le Morbihan. Dans notre département, les services sociaux avaient de plus en plus de mal pour trouver des familles d'accueil pour des fratries avec de très jeunes enfants. C'est pourquoi, avec le soutien de Mr Bussereau et Mme Imbert, sénatrice de notre département, trois villages ont vu le jour à Beauvais sur Matha en 2018, Gémozac en 2019 et Fontcouverte en 2024.

J'ai participé à l'inauguration de ce dernier et ai vu la joie de ces enfants qui, sans parent, revivent avec leurs frères et sœurs. J'ai été séduite par cette formule.

Mme Colette CELLOU



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU CANTON DE JONZAC

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles du Canton de Jonzac, a le plaisir de profiter de la parution de votre journal communal pour vous informer de son activité en 2024.

CETTE ANNÉE, 10 COLLECTES ONT EU LIEU À ST GERMAIN

A l'heure où l'article est écrit nous n'avons pas encore le total des dons pour 2024 mais nous espérons obtenir le même nombre de donneurs que les autres années (autour de 1000 personnes). Rappelons nous que chaque jour, pour être suffisant en produits sanguins il faut trouver 10 000 donneurs. C'est donc un combat permanent ! Tous les ans 1 million de patients sont soignés grâce à ces dons. L'éthique relative aux prélèvements doit perdurer : volontariat, anonymat, bénévolat et non profit. Cette charte assure une sécurité tant pour le donneur que pour le receveur.

MERCI À TOUS CEUX ET CELLES QUI SONT FIDÈLES À CE GESTE CITOYEN CAR LES MALADES COMPTENT SUR VOUS.

Cette année, nous avons ouvert la sensibilisation aux enfants de l'école primaire de St Germain en leur proposant de participer au concours de dessins national pour le don de sang.

2 classes ont participé à ce projet. Tous les enfants ainsi que leur enseignants ont été chaleureusement remerciés par l'association. Le même projet a été proposé à l'école d'Ozillac.

En septembre, nous avons participé au forum des associations de Jonzac. Nous avons eu un très bon accueil de la part des visiteurs et

des organisateurs.

Pour poursuivre notre sensibilisation à ce geste citoyen nous avons aussi fait « habiller » les ambulances des pompiers. Vous les avez peut-être vu circuler dans le canton.

En lien avec le club de foot de St Germain, en septembre, nous avons posé

un panneau permanent invitant tous les jeunes à faire le pas pour devenir donneurs.

L'association a aussi été présente à la grande journée « Octobre Rose » organisée sur la commune de St Germain.

Pour 2025 nous vous donnons rendez-vous :
vendredi 17 janvier de 14h - 18h30
ou le samedi 18 janvier de 8h30 - 12h30
à la salle polyvalente de Saint Germain.



Notre assemblée générale aura lieu, le samedi 8 février 2024 à 15h00 à la salle Jean Moulin de Saint Germain de Lusignan. Au cours de cette assemblée générale vous pourrez poser toutes les questions que vous désirez au docteur responsable des collectes. Il y aura aussi ce jour là la remise des diplômes pour tous ceux qui

ont donnés : 10, 25, 45, 50, 75,... Vous êtes tous cordialement invités. N'oubliez pas non plus notre traditionnelle **journée de rando en l'honneur des donneurs de sang**, cette année elle sera le **dimanche matin 15 juin à 9h30 avec possibilité de pique-nique**. Nous en reparlerons...



Nous souhaitons à tous de vivre une année 2025 heureuse et nous espérons fort vous accueillir en grand nombre lors de nos diverses collectes.

La Présidente, Geneviève Boutinet

	Octobre des collectes RODE		1 million de patients ont été sauvés grâce à vos dons	
Don de sang		Vivre plus vieux		2025
ST-GERMAIN-DE-LUSIGNAN		Samedi 9 Février 2025 à 15 h		
Salle Polyvalente		ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à la Salle Jean Moulin photo Jean Moulin - St-Germain-de-Lusignan		
Vendredi 17 janvier 14h / 18h30		Dimanche 15 Juin 2025 à 9h30		
Samedi 18 janvier 8h30 / 12h30		RANDOENNE PEDESTRE suivie d'un apéritif offert et d'un pique-nique 10€ du 50€		
Samedi 15 mars 8h / 12h30		Départ école primaire - St-Germain-de-Lusignan		
Vendredi 16 mai 14h / 18h30		Recevez nos clés		
Samedi 17 mai 8h30 / 12h30		Donner son sang		
Samedi 5 juillet 8h / 12h30		est un acte citoyen, solidaire, civique et responsable qui permet de sauver 10 000 malades et accidentés par jour.		
Vendredi 22 août 8h / 13h				
Vendredi 26 septembre 8h / 13h				
Vendredi 21 novembre 14h / 18h30				
Samedi 22 novembre 8h30 / 12h30				
Sur RDV : dondesang.cfs.sante.fr				
www.dondesang.cfs.sante.fr				
<				

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale
d'identité ou ton passeport,
ton livret de famille et un
justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton
recensement, tu seras
convoqué pour effectuer
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et
concours (grandes écoles, entrées dans la
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai
légal



Secrétariat général
pour l'Administration



CABINE DE TÉLÉCONSULTATION

Besoin d'un rendez-vous médical ?

Consultez un médecin à distance !

La pharmacie d'Ozillac a mis en place
une cabine de téléconsultation.

Où ?

📍 11, Rue de Saintonge

Quand ?

- Lundi -
14h15/19h30

- Mardi au Vendredi -
9h/12h30 - 14h15/19h30

- Samedi -
9h/12h30 - 14h/17h

Plus d'informations

☎ 05 46 70 67 08

CABINET INFIRMIER

Soins à domicile et au cabinet 7j/7

Apoline MEYDÈME FOUANE
06 822 053 38

idesaintsimondebordes@yahoo.com

6 place de l'église 17500 Saint Simon de
Bordes



À Saint-Simon-de-Bordes, votre mairie vous propose l'essentiel des services de La Poste

Adressez-vous à l'accueil de votre mairie ou appelez le 05 46 48 05 09 pour :

- Retirer, affranchir ou déposer vos lettres recommandées, courriers et colis
- Accéder aux services numériques de La Poste
Pour utiliser l'ilot numérique et affranchir vos envois en autonomie, connectez-vous ou créez
un compte client La Poste.
L'agent municipal peut vous assister lors de votre première utilisation.
- Si vous êtes client de La Banque Postale, un retrait de dépannage
(montant débité sur votre compte courant ou votre livret d'épargne LBP limité à 150€ par
période de 7 jours consécutifs)

Votre Point
de Service
Ruralité

MAIRIE DE SAINT-SIMON-DE-BORDES
8 RUE DE LA SALLE DES FÊTES
17500 SAINT-SIMON-DE-BORDES

Lun, mar, jeu, ven : 8H - 12H / 13H30 - 17H
Mer : 8H - 12H





L'ADMR RECRUTE À SAINT SIMON DE BORDES

L'Association de Saint Simon de Bordes a été créée le 1^{er} octobre 2023. Elle compte actuellement 8 salariés qui interviennent auprès de 56 bénéficiaires, répartis sur 19 communes : Allas Bocage, Agudelle, Champagnac, Clam, Fontaines d'Ozillac, Guitinières, Jonzac, Léoville, Lussac, Nieul le virouil,

Ozillac, Saint Germain de Lusignan, Saint Hilaire du Bois, Saint Martial de Vitaterne, Saint Médard, Saint Simon de Bordes, Salignac de Mirambeau, Soubran et Villexavier.

Le bureau est situé **18 Rue principale**, il est ouvert :

- tous les lundis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h -

Vous serez accueillis par Virginie, assistante de gestion.

Vous pouvez nous contacter au **05.17.24.04.90 du lundi au vendredi**

ou par mail : saintsimondebordes@fedel7.admr.org

Nous proposons différents services aux personnes chez qui nous intervenons : aide à l'entretien du logement, à la toilette, aux courses, à la préparation des repas, à la garde d'enfants, aux formalités administratives...

Nous aidons les personnes dépendantes et autonomes, de tout âge, afin de faciliter leur vie quotidienne.

COMMENT POSTULER ?

Pour trouver les offres d'emploi, connectez-vous sur le site internet <https://www.admr.org>

Ou déposer une candidature spontanée.

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2025

La dotation de sacs transparents 30 litres pour la collecte des ordures ménagères résiduelles à **partir de 2025** : La commune met à disposition gratuitement pour les administrés du territoire, comme déjà fait pour les sacs jaunes, de sacs transparents de 30 litres, ils seront destinés à remplacer les sacs noirs achetés par les ménages. **Les sacs sont disponibles à la mairie. Un rouleau uniquement par foyer.**



Connectez-vous au territoire
avec la nouvelle application
«Notre Haute-Saintonge»

Vos producteurs et marchés locaux en un clic
Votre gestion des déchets à portée de mains

Télécharger l'application sur Play Store, App Store

Scannez moi gratuitement



FREDON
CHARENTE-MARITIME

LE PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE (*Vespa velutina*)

Pour lutter contre le frelon asiatique, sa capture peut être réalisée à partir du 15 février pour freiner sa prolifération.

UNE REINE FONDATRICE PIÉGÉE = UNE COLONIE ÉVIÉE



Le *Vespa velutina* se distingue par sa coloration sombre, de plus l'extrémité de ses pattes est jaune. Les nids sont généralement sphériques à piriformes (poire) et peuvent atteindre une hauteur de 80 centimètres pour 60 cm de largeur.

Un piège sélectif

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, de petits trous (Environ 5 mm) couronnent les pièges.

Mode d'utilisation :

- Au fond de ce piège, versez de l'alcool et du sirop (sucre)
 - 1 verre de bière, vin blanc.
 - 1 trait de sirop (cassis, framboise...)

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50 ou 2 mètres, il est recommandé d'assurer une surveillance régulière.

Emplacements préférés :

- Abord des ruchers
- Proximité des anciens nids (rayon de 200 m)

Jusqu'en 1^{er} juin, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques, passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc...). Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

FREDON Charente-Maritime
Charente d'Agriculture - 2 Avenue de Paris - CS 1074 - 17111 LA ROCHELLE
05 46 43 24 14 - 05 46 43 24 15
Email : info@fredon-cm.com - www.fredon-cm.com - www.charente-maritime.fr
Fédération nationale de FREDON France - Bureau de FREDON Charente-Maritime
Avec le soutien de Comité Départemental de la Charente-Maritime
CCP 802624-1-1-2002 12002 0141 180022 20
N° 06 47 22 207 0007 402 1012



A PARTIR
DU 15 FÉVRIER

ERADICHER LE FRELON ASIATIQUE Piéger la reine en 5 étapes

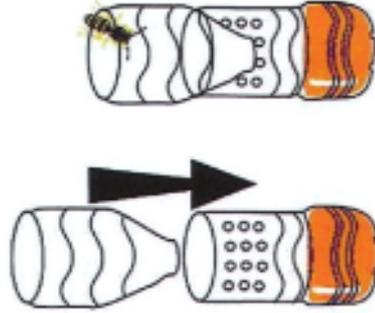
Etape 1

Couper une bouteille d'eau en deux.



Etape 2

Percer la partie basse de 4 à 5 trous de 1 cm de diamètre. Tous les insectes plus petits que le frelon peuvent ressortir grâce à ces trous.



Etape 3

Dans le fond, verser du sirop ou de la confiture, puis du cola ou de la bière. Les abeilles ne sont pas attirées par le cola. Aucun risque pour elles.

SIMPLE ET EFFICACE
À VOUS DE JOUER !

Etape 4

Placer le haut de bouteille découpée à l'envers pour former un entonnoir.

Etape 5

Installer le dispositif de préférence dans un arbre à 1m50-2 m, si possible au soleil.

Il existe un dispositif en vente dans les jardinerias, le "Top Trap", qui se place au dessus des bouteilles pour piéger les frelons asiatiques.



COLLECTE DE DECHETS

En Haute-Saintonge

Calendrier 2025

Commune(s) : ST SIMON DE BORDES



Un souci de collecte ? Appelez le service de gestion des déchets au 05 46 48 78 34
Retrouver toutes les informations sur <https://www.haute-saintonge.org>

3 Jours fériés non collectés
01 janvier - 01 mai - 25 décembre

Mini MEMO TRI

Emballages - Papiers

Tous les papiers, les emballages plastiques, les petits cartons et les emballages en métaux. **Vidés, non lavés, non empilés**



Compostage

Tous les restes de repas, préparations de repas, petits végétaux. Exemples : Coquilles d'œuf, marc de café, thé, épices, fruits, légumes, reste de pâtes,...



Verre

Tous les emballages en verre, type bouteilles, bocaux et pots. Exemples : pots de yaourt et moutarde, bouteille de vin,...



Ordures Ménagères

Couche, mouchoir, papier absorbant, vaisselle cassée, lingerie, serviette hygiénique, rasoir,...



Déchetteries

Bois, cartons, déchets verts, débris et gravats, encombrants, métaux, électroniques, mobilier, piles, batteries, déchets toxiques et jouets, coquilles d'huîtres,...



"NOTRE HAUTE-SAINTONGE"



Application
citoyenne

Gratuite
& sans
inscription

Où se trouve la colonne à venir la plus proche ?

Avec l'application ou le site Internet de la Haute-Saintonge, retrouvez les points d'apports volontaires autour de vous (colonnes à vêtements, à verre, composteurs partagés, recycleries) ainsi que les déchèteries.

Comment ne plus oublier de sortir les poubelles ?

Téléchargez l'application, saisissez son adresse et activez les notifications pour être informé la veille de chaque collecte !



Emballages Recyclables et papiers - Sacs jaunes à partir de 12h



Ordures Ménagères - Sacs transparents ou noirs à partir de 12h

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5 6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5 6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1 2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4 5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

MAIRIE 8, Rue de la salle des fêtes 17500 SAINT SIMON DE BORDES 05.46.48.05.09

mail : mairie@saintsimondebordes.fr

Site internet : saintsimondebordes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h et le mercredi de 8h à 12h